



## Frais pour dépannage (prix moyen et partage)

Par **etudiant24**, le **02/11/2010 à 18:49**

Bonjour,

Je suis colocataire d'un appartement avec deux autres. Nous avons un voisin qui habite l'appartement au-dessous du notre dans le bâtiment. Ma clé vient de se casser dans la porte du bâtiment (non seulement de notre appartement).

Premièrement, quel est le prix moyen pour une ouverture de porte (j'habite au centre-ville de Bordeaux)? Est-ce ca fait plus cher si j'appelle le serrurier en dehors des horaires normales d'entreprise?

Deuxièmement, qui doit payer pour l'ouverture? Ce n'était pas ma faute (je crois). Est-ce que les frais doivent être partagés entre moi et mes coloc, ou même notre voisin? Ou est-ce qu'ils incombent au propriétaire (c'est la porte du bâtiment, pas des appartements)?

Merci pour votre écoute

Par **Domil**, le **02/11/2010 à 19:14**

Vous devez appeler le syndic s'il y en a (copropriété) ou le propriétaire de l'immeuble. Ce n'est pas à vous de faire venir un professionnel sinon vous allez devoir le payer.

En attendant, vous laissez la porte ouverte (essayez de retirer la clé avec une pince, mais sans abimer la serrure)

Par **etudiant24**, le **02/11/2010 à 19:21**

Merci toujours pour votre réponse très rapide.

Juste pour clarifier, c'est à mon propriétaire pour faire venir le serrurier et payer les frais de l'ouverture, et pas à moi, mais si je le fais venir je devrai le payer?

Par **Domil**, le **02/11/2010 à 21:56**

C'est au syndic de la copropriété ou au propriétaire de l'immeuble.